

AMBASSADE DE FRANCE
AU LIBAN

L'Ambassadeur

n° 216-860832

Beyrouth, le 25 novembre 2016

Monsieur le Président,

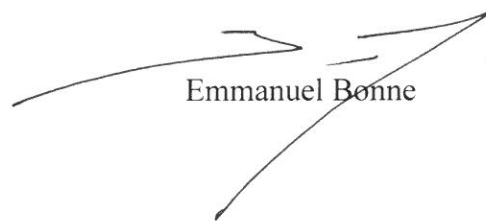
Votre lettre en date du 12 novembre m'est bien parvenue. Je vous en remercie.

Vous y appelez mon attention sur votre souhait d'organiser la visite d'une délégation d'élèves des lycées de Mâcon à Hammana, en juin 2017.

Je suis en mesure de vous confirmer que la ville de Hammana se situe en zone jaune sur la carte des Conseils aux voyageurs pour le Liban, ce qui signifie que les déplacements n'y sont pas déconseillés par le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international, dès lors qu'une vigilance renforcée y est observée.

En espérant que cet éclairage vous sera utile, je vous prie, Monsieur le Président, d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

Bien à vous,


Emmanuel Bonne

Monsieur Olivier Burgaud
Président de l'Association touristique culturelle du Mâconnais
Mâcon